

Lettre de mars 2019

Des Associations de l'Union des Rivages de la Touques

Chers Amis,

La fin de l'hiver approche, mais a-t-il vraiment débuté ? Le thermomètre n'a que brièvement été dans le négatif certaines nuits sans plus.

Nous avons été préservés d'un climat trop rude mais aussi de l'impact des gilets jaunes qui ont arpenté pacifiquement et brièvement les avenues de Deauville et les quais de Trouville.

Des Maires de la Côte appuient l'action des Associations Environnementales.

La Ville de Trouville conjointement avec le GRAPE dont l'URT est membre, organisent une conférence sur la micropollution de l'eau et les perturbateurs endocriniens.

Le principal animateur en sera Jean Duchemin, Ingénieur sanitaire, qui a été Expert Environnement Santé auprès de la Commission Européenne et de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

Il fera un tour d'horizon sur les micropolluants auxquels l'homme est exposé dans nos régions (PCB, mercure, phtalates) et qu'il rejette dans le milieu aquatique où ils peuvent se reconcentrer et dégrader tout l'écosystème. La qualité de l'eau et des explications sur l'état sanitaire de nos plages seront fournies. L'Agence Régionale de Santé et le Groupement Seine Aval ont apporté leur concours en ouvrant leurs bases de données.

Nous vous invitons à venir en nombre à cette conférence qui aura lieu le samedi 27 avril en Mairie de Trouville à 17h.

Baie de Seine : recours contre le GPMR : (Grand Port Maritime de Rouen)

Dans ce recours, formé par le GRAPE, l'URT et des associations de Cabourg et d'Houlgate, nous sommes soutenus par des Maires de la Côte, dont quatre de Cœur Côte Fleurie : Trouville, Villers, Bénerville et Villerville. Devant la lenteur de la procédure, le Cabinet Huglo-Lepage qui a déposé plusieurs mémoires en juin 2018, a relancé ces jours-ci le Tribunal Administratif de Rouen

Association des Amis de TROUVILLE – HENNEQUEVILLE - VILLERVILLE

à TROUVILLE -HENNEQUEVILLE

- La Ville a organisé huit « Grands débats » tout le long des mois de février et mars. Ils ont suscité l'intérêt des Trouvillais. Les sujets proposés par le Gouvernement ont été abordés, mais aussi des préoccupations plus locales comme les problèmes posés par les gens du voyage qui stationnent illégalement l'été à Hennequeville.
- **Révision du Plan de Prévention des Risques mouvements de terrains (PPRmt) de Trouville-sur-Mer, Villerville, Cricquebœuf :**
Rappelons qu'une révision du Plan de Prévention des Risques de Mouvements de Terrain est en cours. La nouvelle carte qui tient compte des événements de 2003 et des aléas survenus depuis, contient des extensions des zones rouges non négligeables. Elle n'est toujours pas finalisée. Les

administrés des communes de Villerville – Trouville sur mer et Cricquebœuf ont disposé d'un délai supplémentaire afin de faire remonter à l'Administration tous les éléments du type travaux de consolidation, études de sol, pour que le CEREMA notamment puisse avoir un éclairage plus précis sur le zonage à déterminer. Une réunion de synthèse devrait avoir lieu à la fin du semestre.

- **Casino et Fresques de Lagrange** : à notre connaissance, depuis l'inscription du Casino à l'inventaire des Monuments historiques signée fin 2016, ce dossier n'a pas été réouvert. Les conclusions de la DRAC quant au devenir de l'ancien théâtre et les immenses salles du premier étage ne sont toujours pas rendues publiques. Les fresques qui avaient été numérisées avant d'être détruites lors de la construction de l'Hôtel des Cures, ont été reproduites sur les murs de la piscine extérieure. Mais elles ne sont pas mises en valeur du fait de leur positionnement derrière les plots de départ du bassin.
- **Urbanisation d'Hennequeville** : la future zone d'aménagement concertée ou ZAC des Bruzettes a été redimensionnée à 200 logements contre les 350 prévus. Rien n'est encore lancé faute d'avancement dans les négociations avec les propriétaires de la majorité des terrains. Les aménagements sont toujours à l'étude : -parkings, ronds-points, dessertes, voies de dégagement dans un environnement déjà très encombré par les véhicules et les camions, mais aussi à l'environnement fragile de chemins bocagers.
- **Deuxième Zone d'activité d'Hennequeville** : ce projet qui date de plusieurs années, redevient d'actualité régulièrement, mais pour l'instant aucun délais de réalisation n'est annoncé. La ville entend créer une partie commerciale sur la parcelle située devant les établissements Blot, proches du Lycée et y déplacer l'épicerie actuelle. Ce choix ne paraît pas trop pertinent car il éloignerait le magasin du centre actuel des Aubets.
- **Parking de l'École Jeanne d'Arc** : le plan de circulation de la nouvelle école n'est toujours pas déterminé. Rappelons que le nouvel établissement longe la départementale et son accès ne peut se faire que du côté du Lycée Marie-Joseph, ce qui implique que le parking soit situé dans cette zone déjà encombrée par la présence des véhicules des parents et des bus du Lycée. La Mairie a envisagé de créer une voie de dégagement débouchant dans le récent lotissement situé derrière le lycée, mais y a renoncé devant les protestations des résidents.
- Rappelons que les deux établissements, hors le personnel, totalisent plus de 1000 élèves dont une majorité dépendent de leurs parents pour le transport.
- **SPR (Site Patrimonial Remarquable)** : ce dossier comme la protection de notre ville en général est au centre des préoccupations des Amis. Votre Association est représentée par Jean-Claude Monthour, notre vice-Président à la Commission compétente.

Comme nous le répétons dans notre dernière lettre, toutes ces protections cumulées n'empêchent pas la poursuite de la destruction des haies et des abattages d'arbres. C'est au tour du Parc d'Hennequeville de subir les assauts d'un promoteur sans scrupules. Du côté d'Hennequeville, une mare a été comblée, et malgré l'intervention de l'Agence de la Biodiversité, aucune sanction n'a été appliquée.

- **Quartier de l'église Saint Jean** : la "*Résidence Senior Service*" baptisée « *Villa Médicis* » a ouvert ses portes depuis l'été mais, malgré des prestations de très bon niveau, peine à trouver des locataires.
- Le chemin qui devait permettre la liaison entre les quartiers entourant la parcelle et protéger le site n'est toujours pas créé. L'étude confiée il y a un semestre à l'architecte Maurice Culot n'est toujours pas sortie. L'objectif en est d'intégrer l'aménagement environnemental de la Chapelle St Jean « *dans*

une opération étendue à l'ensemble du quartier ». Il ne reste plus qu'à créer une commission et le projet sera vraiment enterré !

- **Quartier du pont des belges/rue du Général de Gaulle :**

Les Amis, après consultation d'habitants, de commerçants et de propriétaires du quartier, ont constitué un dossier en vue de la réhabilitation du quartier et l'ont transmis à la Mairie et parallèlement sollicité l'aide de la Région. Malgré la réponse positive de cette dernière pour financer les études préliminaires, la Mairie a préféré se tourner vers l'architecte Maurice Culot pour une étude « globale » qui se fait toujours attendre.

- **Parking pour camping-cars :**

La ville et la Communauté de Communes envisagent d'aménager un parking sur le terrain vague situé à proximité de l'Eglise St Michel. Nos adhérents et riverains nous ont fait part de leurs inquiétudes, et après étude, nous avons informé le Maire que "les Amis de Trouville" ne sont pas favorables à cet aménagement dans un secteur non sécurisé. Depuis lors, nous attendons une réponse

- **Gens du voyage :**

Arrivées estivales : depuis les désordres de l'été dernier l'inquiétude des riverains reste très forte un peu partout sur les communes du littoral, d'autant que le flux des caravanes s'annonce déjà aussi important que l'été dernier. A cette date, cinq « Missions » sont annoncées pour la première semaine du mois d'août. Les prévisions pour les très nombreux petits groupes familiaux sont impossibles à faire car ils ne respectent pas les consignes de la Préfecture et de la Communauté de Communes. et ne s'annoncent pas. Dans de telles conditions trouver une cohabitation raisonnable avec les gens du voyage ?

Depuis l'été dernier, des solutions permettant de désamorcer les conflits, en mettant en œuvre des dispositifs matériels, interdisant les accès aux parkings et terrains communaux et protégeant le réseau d'incendie ont été proposées par les riverains regroupés dans un collectif. Cependant la Mairie ne les a toujours pas mis en place.

Autre inconvénient, le coût de leur séjour qui n'est pas anodin. Entre l'eau, l'électricité, l'enlèvement des ordures ménagères, la remise en état des champs et des haies, il est estimé pour la seule ville de Trouville à plus de 200.000€.

Achats de terrains : nous faisons état lors de notre précédente lettre de locations de terrains à des paysans, mais aussi d'achats par les gens du voyage. Ces achats sont rendus possibles par des astuces juridiques qui permettent d'échapper aux préemptions de la SAFER.

L'un d'entre eux est en train de convertir un terrain agricole de plus de 4 hectares en aire de passage pour 200 caravanes, équipée de réseaux d'électricité et d'assainissement, faisant fi des contraintes de l'urbanisme, et faisant même disparaître une mare répertoriée pour sa biodiversité. Malgré les PV délivrés par la Mairie et les constats de la DDTM les travaux se poursuivent. Le propriétaire est quand même convoqué au tribunal...en août ! Le Collectif a décidé de se joindre à la procédure en cours ;

- **Communications téléphoniques : couverture téléphonie mobile**

Aucun changement noté dans ce domaine, si ce n'est des annonces de venue d'opérateurs nationaux sur le réseau de la fibre optique. L'Union des Rivages de la Touques qui regroupe toutes les associations « Amis » de Cœur Côte Fleurie a lancé une enquête auprès de ses

adhérents. Vos informations sont les bienvenues par courrier au siège de l'URT, sur le site de l'URT, notre Facebook ou directement à : contact@uniondesrivagesdelatouques.com.

- **Tennis de la plage** : un court supplémentaire devrait être refait cette année. D'après la Mairie, la gérance des tennis devrait peut-être changer avant l'ouverture de la nouvelle saison.
- **Voies vertes** : elles ne sont toujours pas considérées comme un des points d'attractivité de la ville. Le chemin des Creuniers est inaccessible et dangereux du fait des éboulements. L'Office du Tourisme prévoit depuis plus de dix ans (!) de réactualiser le guide des promenades.

à VILLERVILLE :

- **Consolidation de la falaise** : leur financement étant enfin acquis, les travaux de confortement pourront commencer début 2020
- **Front de mer** : le projet d'hôtel -restaurant, hôtel 3étoiles avance bon train. Les lignes du futur bâtiment, fruit des crayons d'un architecte local, Emmanuel Hemon, rappelleront celles d'un paquebot. Les abords, et notamment les places de parkings devront respecter les villas riveraines.
- **Jardins partagés** : ils se situent dans le bas de la ferme du Château et connaissent un beau succès que l'on espère se voir reproduire dans les hauts de Trouville.

Association des Amis de DEAUVILLE – TOUQUES – SAINT ARNOULT

à DEAUVILLE :

- **Presqu'île** : avec la pose de la première pierre des bâtiments portuaires qui a eu lieu le 21 mars, c'est la dernière étape de l'aménagement de la Presqu'île de la Touques. Deux obélisques se dresseront à la sortie du bassin de plaisance, rappelant l'ancien phare détruit en 1929.

Les dernières constructions devraient être livrées en 2021.

- La réfection de la cale des dériveurs est achevée. et un accès piéton vers Port Deauville En 2019 est prévu l'aménagement du Bd Eugène Cornuché devant le lycée. Le jardin dunaire autour de la voie nouvelle devrait être réalisé en 2021.
- **Litige Port-Deauville SA/Etat** : nous avons eu les comptes rendus de l'audience du 20 novembre. La décision la plus importante concerne le refus d'annulation de l'arrêté préfectoral de 2014 désignant la Sté port Deauville comme responsable de la digue.
- Les travaux du futur Pôle Multiculturel « **les Franciscaines** » sont toujours en cours. La date d'achèvement est prévue pour le printemps 2020, mais des visites du chantier sont programmées régulièrement. Cet investissement de 28 Millions d'euros devrait être un atout de plus pour Deauville.
- **à TOUQUES** : la ville poursuit ses investissements dans l'aménagement du centre bourg avec l'aide de la Région.
- La nouvelle « Maison de la nature du Pays d'Auge », tenue par des bénévoles de l'association « Pays d'Auge Nature et Conservation », qui peuvent informer les passionnés des marais et des oiseaux et de l'écotourisme en général.

à SAINT ARNOULT :

- **Veloroute** : le Maire de St Arnoult en est en charge dans le cadre de la Communauté de Communes. ; de nouveaux travaux ont été budgétés sur 2019. (Voir détail plus bas)
 - **L'APSAT**, l'association adhérente à l'URT poursuit le développement de la présentation des lieux en « 3D ». L'application de visite numérique a été saluée comme une action innovante du territoire dans les documents du futur SCOT du Nord Pays d'Auge.
 - **Amis de BENERVILLE SUR MER – BLONVILLE SUR MER – St PIERRE AZIF – TOURGEVILLE – VAUVILLE & VILLERS SUR MER** : la fusion-absorption par les Amis de l'Association de Sauvegarde du Site et de l'Environnement de Blonville-Bénerville (ASSEB) a permis aux plus de cinquante adhérents de nous rejoindre, et tisser des liens plus forts avec ces deux villes.
 - **à BLONVILLE SUR MER** : le projet de construction sur le terrain situé derrière la résidence du Pavillon Fleuri est contesté par certains copropriétaires. La construction de la résidence de tourisme Le Victoria n'est toujours pas lancée.
 - **à BENERVILLE SUR MER** : L'éclairage de la digue et de l'espace devant l'église St Christophe devraient être améliorés. Le projet d'aménagement du centre-ville de Bénerville sur Mer reste à l'ordre du jour. Un programme immobilier est en cours en entrée de ville.
 - Avec les membres de l'ex ASSEB, nous suivons les nouvelles constructions, toutes situées à flanc de colline.
- à VILLERS SUR MER** : le Paléospace poursuit sur sa lancée et attire toujours de nombreux visiteurs. Le nouveau véloroute devrait contribuer à mieux faire connaître les marais tout proches.
- **à SAINT GATIEN** : les travaux de la nouvelle aérogare devraient débuter en 2020.

ENVIRONNEMENT DE COEUR COTE FLEURIE (4CF)

- **Nos plages** : pour 2018, la qualité des eaux de baignade est jugée bonne pour la majorité de nos plages, excellente pour Villerville « ancien camping » et Trouville « Rue Croix », suffisante pour Villers « Jean Moulin ». Deux mauvais résultats, contestés par la 4CF, ont été enregistrés le 6 août sur les plages Jean Moulin à Villers et Bénerville/Tourgéville. L'Agence Régionale de Santé n'est pas revenue sur ces résultats mais a proposé de collaborer pour la mise en place d'une meilleure protection des baigneurs et à terme une action concernant l'émissaire Est de Villers. La 4CF a obtenu la certification Veritas pour la gestion des eaux de baignade, mais a souhaité quand même mandater un bureau d'étude spécialisé pour étudier la présence éventuelle de sources de pollution.
- **Le véloroute** : sa réalisation se poursuit avec l'ouverture récente de 2,3 km entre Deauville et St Arnoult et le projet de liaison entre Saint Arnoult et Villers/Blonville. La présence de mares et de zones humides exige des contournements. Des mesures compensatoires fortes ont été prévues avec notamment la création de 6000 m² de zone humide au nord du camping de Saint Arnoult. Signe que les temps changent, cette même zone avait été remblayée par l'ancienne municipalité (!)
- **Collecte des déchets verts** : les habitants vont pouvoir se débarrasser des déchets verts. Rappelons qu'est interdit : « le brûlage des déchets verts issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillage et d'autres pratiques similaires. »

- **Compteurs Linky** : depuis le début du mois, ENEDIS remplace les anciens compteurs, et sur la 4CF plus de 1000 compteurs ont été changés. Le gagnant de ce changement est ENEDIS et les autres fournisseurs qui n'auront plus à se déplacer pour faire les relevés. Certaines personnes étant particulièrement sensibles aux ondes émises par les appareils électriques, nous leur rappelons que si le compteur à remplacer se trouve à l'intérieur de votre domicile, vous pouvez en refuser l'accès.
- Le « **Wimbledon normand** » sponsorisé au départ par la Communauté de Communes, Deauville et Trouville, a toujours de grandes difficultés à trouver un équilibre économique. Ses gérants sollicitent à nouveau des aides pour l'organisation d'un tournoi féminin.
- **Déviations de Canapville** : les aménagements de la route entrepris par le Département sont achevés. Il reste à implanter des feux de signalisation destinés à sécuriser les allées et venues des riverains et fluidifier la circulation.
- L'échangeur de la Haie Tondue est en cours de réalisation. Il devrait être achevé fin 2019, et devrait contribuer à désengorger Pont l'Evêque et Canapville.
- A quand une aire de co-voiturage comme il s'en crée un peu partout en France. SANEF a pour objectif de créer 900 places supplémentaires à court terme. Peut-être en bénéficierons-nous ?
- **Aéroport de Deauville- St Gatien** : l'aérogare de l'aéroport de Deauville-Normandie étant notoirement sous dimensionné, le syndicat mixte de l'aéroport, dont Hervé Morin est le Président, a décidé d'entreprendre la construction d'une nouvelle aérogare livrable en 2021. L'investissement est de 9,5 millions € dont 1,2 million € de financement propre.
- **Le SCOT** : le Schéma de Cohérence Territoriale est un projet d'aménagement du territoire sur les 15/20 années à venir. Nous vous invitons à participer aux réunions de présentations et échanges qui sont régulièrement organisées pour donner votre vision du développement de cette partie de Normandie. <http://nordpaysdauge.proscot-eau.fr/>

Vie de vos associations : vos Associations ont poursuivi leurs actions et participé aux réunions propres aux communes de la 4CF. Notre site internet est en activité et nous vous rappelons qu'une page Facebook y est jointe. D'avance, nous vous remercions pour le renouvellement de votre soutien pour 2019.

Sachez que vos avis, vos commentaires, vos encouragements nous sont indispensables pour assumer le rôle de force de proposition qui est la base de notre action.

Veillez, chers Amis, trouver ici l'expression de nos sentiments dévoués et amicaux.



Henri Luquet
Président